Première Organisation Syndicale en Haute-Marne

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

DDFIP
5 rue de Lorraine
52000 CHAUMONT

fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.68.34

CTL 27 septembre 2022
Liminaire

Madame la Présidente,

A l'heure où le contexte général subit une dégradation sans précédent depuis l'après-guerre, les représentants FO DGFIP font part de leur inquiétude quant à la situation des agents.
La revalorisation du point d'indice, la première depuis fort longtemps, n'est en rien suffisante pour contrer les impacts de la crise.
Les agents de la DGFIP ne sont pas une catégorie à part du reste de la population, ils craignent eux aussi une paupérisation sans précédent et de se transformer petit à petit en sous-prolétariat.

De même, nous prenons acte de la diffusion sur Ulysse national de la « synthèse du « grand-remue méninge »
Si certaines propositions peuvent bien entendu être louables, certaines nous font peur et l'on est en droit de s'interroger sur les motivations réelles de ce chantier vite bâclé.
Le remue-méninge ne sera-t-il en fait qu'un grossier paravent pour aller encore plus loin dans la destruction déjà bien avancée de la DGFIP ?
Certaines « idées nouvelles » ressemblent en effet fort aux vielles lunes managériales, modernes sous leur forme, largement faisandées sur le fond…
Le charabia managérial utilisé, à l'instar des « relation client » et autres anglicismes en dit très long sur la vision et les objectifs portés par ce « machin »….

Cette vision de la société et du service public ne sont pas les nôtres et nous lutterons sans relâche pour préserver un service public à visage humain pour les usagers comme pour les agents.

Ainsi, l'automne sera, espérons-le, au moins socialement chaud et les représentants FO DGFIP maintiennent encore une fois les revendications de la confédération Force Ouvrière.

- Pour l'augmentation générale des salaires : indexation de toutes les grilles de salaire sur l'inflation (public/privé) ;
- Contre la réforme de l'assurance chômage et la remise en cause des droits des demandeurs d'emploi ;
- Contre le recul de l'âge de départ en retraite et/ou l'allongement de la durée de cotisation,
- Pour l'attribution des moyens nécessaires pour garantir le fonctionnement des services publics républicains et de la protection sociale solidaire et égalitaire.